

# Hervé Jamar: "La lutte se poursuit"

- A quelques mois de la fin de son mandat, le secrétaire d'Etat dit rester sur le front.
- Selon lui, les diamantaires et les curateurs de faillite en font actuellement les frais.

**L**e secrétaire d'Etat Hervé Jamar (MR), que nous avons rencontré, assure que pendant son mandat, qui arrivera naturellement à expiration au terme de cette législature, il n'a eu qu'à se féliciter du travail des différents départements avec lesquels son cabinet a eu à traiter. Et de louer le travail de cette grande équipe, et surtout l'esprit de confiance dans lequel il a pu œuvrer depuis la mi-2003. Une manière de soigner son image à quelques mois des élections? A son sens, s'il est vrai qu'avoir travaillé aux côtés du ministre des Finances est sans doute un élément positif pour son avenir politique, il est avant tout heureux d'avoir pu effectuer cette mission "sans commettre de bourde!" "Il s'agit de dossiers techniques assez complexes dont beaucoup avaient été initiés par mon prédécesseur Alain Zenner." Des moments forts? "Oui, il y a eu par exemple le dossier des chèques mazout, géré par notre département en une semaine, ou le traitement des aspects fiscaux des lois-programmes..."

Mais sur le fond, le boulot de ce département, n'est-ce pas avant tout la lutte contre la fraude? "Oui, et à ce niveau, on est resté très résolu dans le dialogue avec les parties prenantes dans nos dossiers. Ainsi, les transporteurs de mazout de chauffage nous avaient demandé un préfinancement de la mesure d'aide du gouvernement. Nous avons répondu à cette demande, mais en nous basant sur les chiffres d'affaires déclarés l'année précédente..."

On dit à propos de la Belgique que la fraude fiscale est notre sport national. Est-ce toujours une réalité? "Pour certains, cela



KEVIN TIMMERMANS (ST)

■ Selon Hervé Jamar, son cabinet rapporte de 600 millions à un milliard par an.

reste en effet un hobby. Et globalement, il y a toujours le problème de la banalisation de certaines fraudes comme "l'oubli" de déclaration du contenu d'une succession, les vêtements de marque contrefaits ramenés de Turquie, le téléchargement de morceaux de musique. On dit, pour se disculper: tout le monde le fait. Cet état d'esprit nous maintient dans le peloton de tête européen de la fraude fiscale..." Une distinction selon les Régions du pays? "Oui, il y a une fraude plutôt sociale en Wallonie, alors que dans le Nord du pays, on déclare un chiffre d'affaires sérieux, mais on en oublie quand même une partie... Même dans les relations commer-

ciales de base, il est courant que l'on parle d'un montant met of zonder muziek."

Les contrôles des "phone shops", est-ce un système pour passer dans les médias? "Je vous assure que ces opérations, qui ont touché l'essentiel des boutiques, ont permis de mettre à jour des réseaux internationaux. J'avais prévu de récupérer 100 millions d'euros de recettes fiscales au terme des contrôles de la fraude télécoms pour l'année en cours. On est déjà à 80 millions. La stratégie a porté ses fruits. On met la main sur de gros receleurs."

Un bilan chiffré? "Le travail du cabinet rapporte entre 600 millions et un milliard

## CONTREPOINT

### Nollet: ce qui n'a pas été fait

Pour Jean-Marc Nollet (Ecolo), le bilan du secrétaire d'Etat Jamar comprend bien évidemment de belles réalisations. Mais pour lui, il y a certainement des chantiers importants qui ont été négligés sous cette législature. "Il convient tout d'abord de rappeler que la majorité a commencé à lutter contre la fraude fiscale en mettant sur pied une amnistie fiscale "unique", puis une autre... Et puis, il y a eu un accent mis sur l'informatisation des Finances, au détriment de la gestion des ressources humaines. Le prochain gouvernement devra investir dans l'humain. Ensuite, je voudrais rappeler qu'aucun effort n'a été fait dans le sens d'une convergence européenne sur le niveau de taxation des entreprises. Pas plus que dans le sens d'une consolidation européenne des pertes et profits. Une grosse part de la fraude fiscale est effectuée par de simples - et légaux - déplacements de capitaux au sein de l'Union. Enfin, il faudrait aussi rappeler que c'est la justice qui doit établir les indices de fraude fiscale des entreprises. En matière de fraude sociale, c'est au chômeur de prouver sa bonne foi..." (P.V.C.)

d'euros par an..." Une belle mécanique qui lui échappera bientôt. "C'est vrai qu'il pourrait y avoir là une frustration. Mais le travail se poursuit, puisque par exemple, le data mining a permis d'isoler d'autres catégories professionnelles susceptibles de commettre des fraudes. Ainsi les curateurs de faillites sont-ils aujourd'hui ciblés par des vérifications fiscales, ici aussi, en collaboration avec les représentants du secteur. Dans le même esprit, les diamantaires par exemple, ont pu réévaluer leurs stocks, le temps d'une régularisation. Mais les contrôles commencent, et les recettes rentrent!"

Patrick Van Campenhout